

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

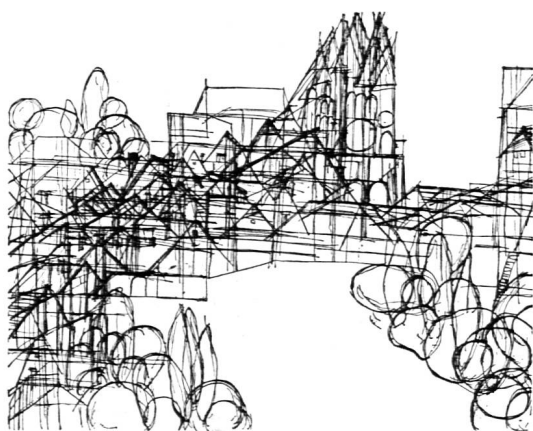
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

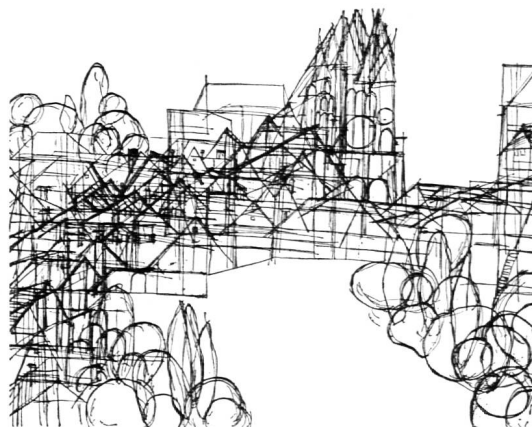
éducateur

et bulletin corporatif

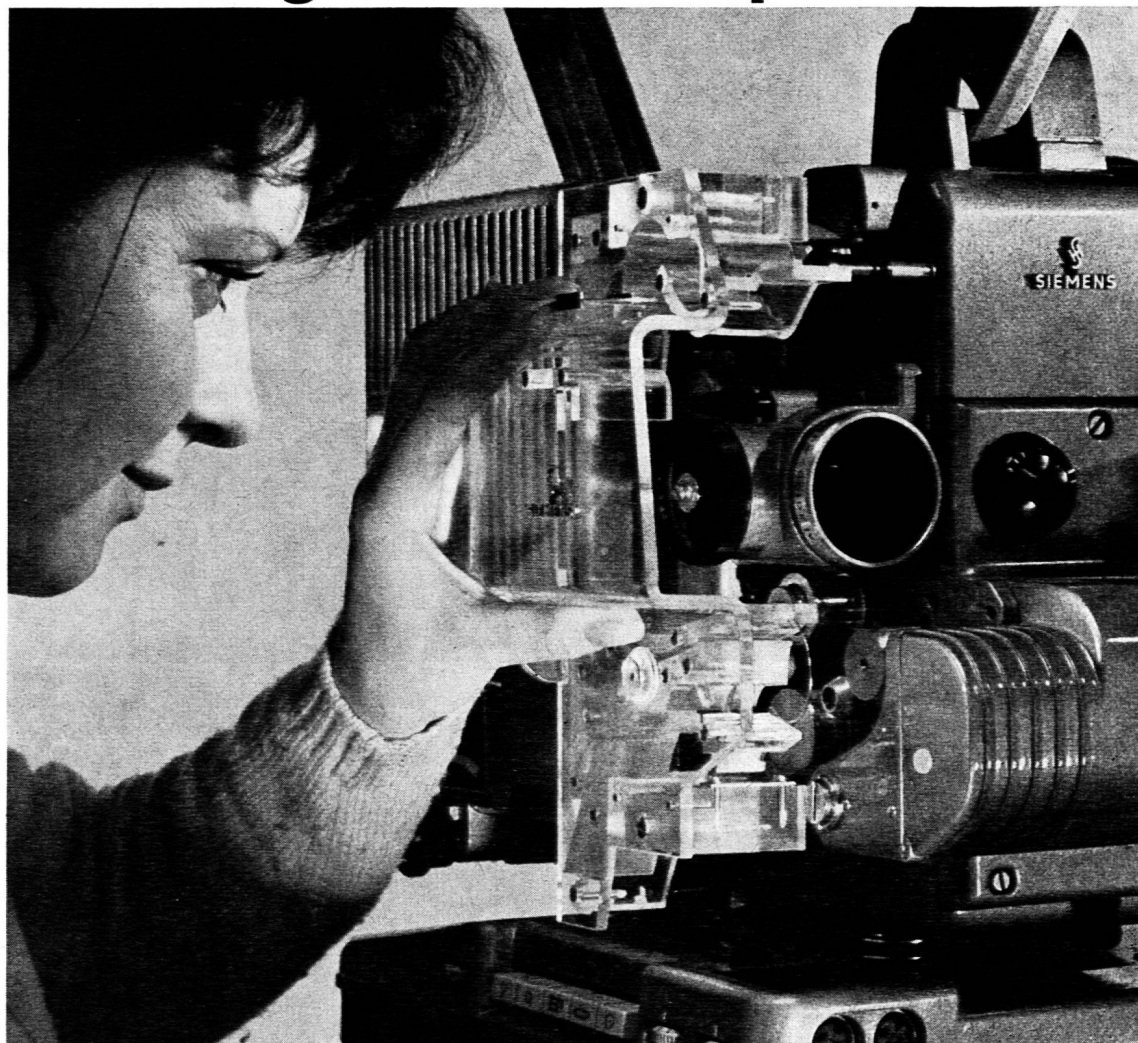


*Le rôle de la non-figuration
dans l'enseignement
du dessin*

*Ne manquez pas de visiter cette exposition
qui est ouverte à Genève,
salle des Casemates,
Musée d'art et d'histoire,
jusqu'au dimanche 29 octobre*



Le dispositif amovible Siemens d'enfilage automatique du film...



...sans mécanisme automatique!

Simplicité enfantine: Fixation du dispositif — Mise en marche du projecteur — Introduction du film — Démontage du dispositif — Projection. Applicable également aux anciens projecteurs Siemens. Demandez la notice détaillée.

S.A. des Produits Electrotechniques Siemens

Département Film étroit, 8021 Zurich, Löwenstrasse 35, Tél. 051/25 36 00

Coupon

Je désire recevoir votre notice: «Enfilage automatique du film sans mécanisme automatique»

Nom et prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

comité central

Séance du Comité central SPR

Non aux commissions paritaires

Le Comité central s'est réuni le samedi 7 octobre à Neuchâtel, sous la présidence de Jean John. Comme à l'accoutumée, un ordre du jour copieux est rondement mené. Les délégués aux différents congrès tenus pendant l'été font leur rapport. Des comptes rendus détaillés paraîtront ultérieurement dans l'« Educateur ».

La semaine de Villars-les-Moines a rencontré un grand succès. Le numéro 32 de l'« Educateur » y est entièrement consacré.

TV scolaire. — Un groupe de travail formé de MM. Cornamusaz, Leuba, Evard et Grandjean a préparé un rapport relatif aux buts, sujets, réalisations, dans le domaine des émissions de TV scolaire. De la longue discussion qui suit, il se dégage que le CC estime que la première forme donnée aux émissions a été soumise assez longtemps à l'expérience et qu'elle ne donne pas entièrement satisfaction. Les prochaines séries devraient prendre une forme nouvelle, forme encore à définir.

Tarifs de l'« Educateur ». — Une augmentation des frais d'impression de l'« Educateur » est inévitable. Elle sera probablement de l'ordre de 6 %. Pour éviter le renchérissement du journal, deux solutions sont envisagées, soit l'augmentation des tarifs de publicité de 10 % et l'impression au moyen d'une rotative. L'emploi de la rotative présente un inconvénient certain en ce qui concerne la qualité du papier utilisé. L'imprimeur nous fournira prochainement des exemplaires d'essai afin que nous puissions juger sur pièces.

Séminaire de Chexbres. — Il aura lieu, en principe, les 24 et 25 mai 1968. La forme de cette rencontre a fait l'objet d'une longue discussion entre le bureau SPR et le CIPR. Une nouvelle formule est à l'étude. Elle consistera à réduire le nombre des exposés pour augmenter la part réservée au travail de groupe et à la discussion. Le CC, intéressé par cette manière de voir les choses, estime que le travail sera certainement plus fécond si le rythme de la rencontre est un peu plus lent. Il insiste sur le fait que le sujet devrait être défini assez tôt pour que l'on puisse envoyer une documentation préalable aux participants. Chacun aurait ainsi le temps de « penser » le problème et de se préparer à soutenir la discussion.

Ecole romande

En juin 1967, M. le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique de la République et canton de Neuchâtel, nous annonçait, au nom de ses collègues romands, la création officielle d'une commission interdépartementale de coordination scolaire.

Le CC-SPR s'est vivement félicité de cette initiative qui répondait à l'un des postulats essentiels du rapport « Vers une Ecole romande ». Aussitôt, nous avons exprimé aux DIP des six cantons intéressés notre satisfaction et nous les avons priés de nous associer à cette commission.

Nous estimions que les collègues qui pourraient nous y représenter devaient être mandatés par leur association professionnelle et se sentir responsables devant elle.

Réunis en conférence, les chefs de DIP ont jugé notre souhait peu compatible avec la situation actuelle. Ils estiment que la SPR a joué son rôle et que c'est maintenant à l'auto-rité d'intervenir. Ils ont désigné leurs délégués et donné une mission précise à la commission qui pourra faire appel, pour des tâches déterminées, à des membres du corps enseignant. A leur avis, de la double action engagée, naîtra progressivement l'Ecole romande désirée par tous.

Nous regrettons naturellement cette décision, mais nous jouerons toutefois le jeu et nous suivrons de très près les travaux que les gouvernements vont entreprendre.

Commission « Structures SPR ». — Un inventaire des tâches incombant à la SPR est adopté. Dans les grandes lignes, il porte sur les points suivants :

- Ecole romande
- Formation du corps enseignant
- Mise en application des thèses des congrès
- Conditions de travail.
- Organisation générale de la SPR.

La commission devra se livrer à une étude approfondie de l'activité de la SPR dans ces différents secteurs, des impératifs auxquels elle ne peut pas répondre dans sa forme actuelle, des objectifs qu'elle ne saurait négliger. Il s'agira ensuite pour la commission de proposer au CC, puis à l'assemblée des délégués, les projets de modifications organiques propres à renforcer notre efficacité.

Congrès de 1970. — Les associations cantonales seront invitées à proposer le thème du prochain congrès afin qu'une décision puisse être prise lors de l'assemblée des délégués.

R. H.

Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction (GRETI)

Le GRETI a tenu, du 28 au 30 septembre 1967, à Leysin, son premier grand colloque sur le thème

La pédagogie cybernétique, ses limites, ses possibilités.

Sous la distinguée présidence du professeur Samuel Roller et grâce au travail remarquable de l'équipe organisatrice formée de MM. Carrard, Girard et Mettraux, ainsi qu'à l'action efficace dans le domaine du secrétariat et de la diffusion des documents, apportée par les représentants du Centre d'information et de relations publiques (CIPR) qui fournissait un soutien important au GRETI, les participants ont retiré un grand profit de ces trois journées consacrées à l'information d'une part, à la discussion serrée d'autre part, des phénomènes provoqués par l'introduction de la cybernétique à l'école.

Ainsi que le déclarait, dans son allocution d'ouverture, le professeur Roller, le schéma de la cybernétique, science nouvelle pour un bon nombre d'entre nous, est celui de toute action humaine : objectifs, structures, énergies.

« ... Ce schéma est d'abord biologique ; le vivant s'ajustant au réel par des équilibres progressifs et dynamiques où alternent l'assimilation et l'accommodation. Ce schéma est ensuite psychologique : l'intelligence n'est-elle pas une forme d'adaptation, procurant une plus grande liberté que dans le domaine du « bios ». Elle peut opter pour plusieurs chemins et, dans une certaine mesure, transcender l'adaptation par la création de situations entièrement nouvelles. Le but, c'est la réalisation d'un équilibre vivant — le vivant psychologique — qui se rompt d'ailleurs sans cesse en vue d'une rééquilibration supérieure. Mais ce processus implique aussi que se monte, chez le sujet opérant, une structure mentale particulière décrite par les groupements de Piaget, auxquels répondent les groupes des mathématiciens. Et enfin cette opération ne peut avoir lieu, ne peut aboutir, que dans la mesure où des énergies sont constituées, libérées et régulées. Ici apparaît tout le domaine des motivations et de l'affectivité. Toute cette démarche biopsychologique converge ainsi vers une ultime opération,

celle de la connaissance qui est une opération épistémologique. ... Le chemin du pédagogue se trouve désormais bien balisé. On commence à savoir comment l'individu connaît. On peut dès lors assigner des tâches à cet individu en train d'apprendre, on peut mobiliser ses énergies. Ce sera la tâche de la pédagogie cybernétique de mettre au point le déroulement efficace de cette action et, ce faisant, de contribuer à équiper l'homme pour des tâches majeures.»

L'accroissement des possibilités techniques d'enseignement, cependant, enjoint les enseignants à redéfinir leur action, à repenser les fins ultimes de l'éducation, à remettre en question, à la lumière des découvertes scientifiques récentes, la philosophie même de l'action éducative.

M. G. Mettraux évoque ensuite les principales réalisations romandes dans le domaine de l'enseignement programmé. Des essais sont en cours en mathématiques, allemand, grammaire, lecture. Un des apports essentiels de cette technique consiste en l'obligation de se livrer à une analyse détaillée des buts à atteindre, en termes opérationnels.

Dans un exposé d'un très haut niveau scientifique, le Dr K.D. Graf, de l'Institut pour la cybernétique de Berlin, présente certains éléments de ce que l'on appelle les didactiques formelles. On peut concevoir la pédagogie dans un espace à six dimensions : la matière enseignée, les moyens d'enseignement, le psychisme de l'élève, la structure socio-culturelle, le but à atteindre et, enfin, l'algorithme de l'enseignement.

Une fois définies les cinq premières variables, il s'agira, par un procédé appelé didactique, de trouver l'algorithme d'enseignement. La didactique peut être considérée comme un procédé de traitement des informations. La cybernétique exige que cette didactique soit élaborée selon une théorie mathématique et une technique sûre. En règle générale, la didactique est le problème du maître. En pratique, c'est la préparation de l'algorithme d'enseignement. Le cybernéticien essaiera de trouver une objectivation à cette démarche pour la confier à une calculatrice électronique. On parle alors de didactique formelle car il est possible de fournir à l'ordinateur les éléments qui lui permettront de construire un cours programmé.

Lors de la seconde journée, M. G. Gavini, conseiller pédagogique à Paris, parle des différents styles de programmation. Il compare principalement les travaux des deux grands maîtres de l'enseignement programmé : la programmation linéaire de Skinner et la programmation à embranchements de Crowder. Pour des raisons de prestige — le professeur Skinner enseigne à la célèbre faculté de Harvard — et de facilité, c'est la programmation linéaire qui a le plus de vogue actuellement mais sa rigidité la rend peu compatible avec les différences individuelles des élèves.

Le Dr J. Annett, de l'Université de Hull, décrit l'enseigne-

ment programmé au Royaume-Uni. Il retrace l'historique de cette technique dans son pays et commente un certain nombre de réalisations actuelles. Il nous permet de constater que les difficultés rencontrées sont les mêmes partout.

La séance de l'après-midi est consacrée à la présentation de réalisations suisses et françaises : programmes scolaires, cours de rattrapage, enseignement de techniques professionnelles, enseignement aux adultes.

Malgré la richesse et l'intérêt de tous les exposés présentés, c'est dans les commissions que s'est effectué le travail le plus important et le plus fructueux. Trois commissions ont traité respectivement de :

- Les recherches à entreprendre en pédagogie cybernétique.
- Le maître et la pédagogie cybernétique.
- La validité de l'enseignement programmé.

Dans le premier groupe, un projet très concret de recherche a été élaboré. Il comprend :

1. L'étude empirique du problème de l'apprentissage par ordinateur.
2. Des études théoriques concernant les structures logiques et psychologiques sous-jacentes aux programmes à établir.
3. L'expérimentation du matériel élaboré.
4. La rédaction de programmes.

Sous le titre « le maître et la pédagogie cybernétique », deux thèmes ont été abordés :

1. Ce que le maître attend de la pédagogie cybernétique.
2. Ce que la pédagogie cybernétique attend du maître.

Enfin la commission « Validité » s'est penchée sur les problèmes que pose le contrôle de la valeur des cours proposés, tant entre eux que par rapport à la pédagogie dite traditionnelle.

Ce bref compte rendu ne fait que citer très sommairement les grandes lignes selon lesquelles se sont déroulés les travaux. Nous signalons à nos lecteurs que l'ensemble des travaux du colloque sera publié dans le prochain numéro du « Bulletin d'information du GRETI ».

Au-delà des thèmes étudiés et de l'aspect technique des problèmes, nous voudrions dire la valeur de rencontres de ce genre qui permettent à des représentants de tous nos cantons romands, de l'étranger, des divers ordres d'enseignement, de l'école et de l'industrie, de remettre en discussion en commun les fondements mêmes de nos systèmes scolaires, de comparer les points de vue, de confronter les expériences. Il est certain que chacun des participants aura tiré, quelle que soit son opinion à l'égard de ces techniques inquiétantes par certains côtés pour la personnalité de l'homme de demain, un très grand enrichissement de cette rencontre. Que le GRETI en soit remercié.

R. H.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Maurice Besençon, 1833 Les Avants / Montreux.

Comité central

Au prochain congrès, il y aura deux places à repourvoir au CC. Nos collègues Pierre Besson et Emile Buxcel arrivent au terme de leur mandat.

Une des places est réservée à la section de Lausanne.

Qu'on y pense !

Le CC.

Entre l'enclume et le marteau

Dans l'émission de TV consacrée au métier d'enseignants, nous avons entendu notre collègue Pierre Besson répondre en ces termes à la question sur les causes de la pénurie : « Autrefois, le métier d'instituteur était mal payé, mais considéré. »

C'est vrai que la considération dont jouissaient les enseignants a régressé. Il semble même, dans les villes surtout, que l'instituteur soit devenu une sorte de mal nécessaire.

Qu'un maître applique une pédagogie un peu vivante, aussitôt les parents, et parfois même les cadres de l'enseignement, s'inquiètent des progrès des enfants et des futurs résultats aux examens.

Qu'une institutrice adapte son enseignement à l'âge de ses élèves, aussitôt certains parents protestent que leurs enfants ne seront jamais prêts pour l'entrée au collège à 10 ans.

Que l'un de nos collègues donne une claque et c'est le départ de toute une procédure destinée à punir le « coupable ».

Que nous commettions des erreurs dans la pratique de notre métier, c'est certain et cela demeurera inévitable, car une part de subjectif restera toujours attachée à notre profession; mais jamais autant qu'aujourd'hui, le maître d'école n'a été en butte aux critiques, jamais les enfants n'ont été aussi « protégés » contre les exigences de la vie scolaire. Je connais des parents prêts à signer n'importe quelle déclaration, à se prêter à n'importe quelle manœuvre, pour que leurs enfants puissent échapper à l'école et à sa discipline.

Le maître, en face de cette situation, est complètement désarmé. Il ne connaît aucune échappatoire, il est bien obligé d'accepter tous les élèves, de la petite fille bien sage au délinquant en puissance, si ce n'est en fait! Nous connaissons en effet, assez rarement il faut le dire, une fois sur cent peut-être, de ces enfants qui sont rigoureusement incapables de se plier à une discipline scolaire, qui systématiquement troublent tout enseignement. Et là, nous ne savons que faire; ils sont astreints à l'école publique, gratuite et obligatoire, nous devons les accepter; et le règlement d'application prévoit des limites que l'instituteur ne peut dépasser en matière de punition, elle prévoit certaines mesures d'amende et d'exclusion temporaire assez bénignes somme toute.

La loi prévoit aussi une mesure d'exclusion définitive assortie d'un renvoi au Service de l'enfance, mais c'est là que la situation devient grave et inextricable, car chacun connaît le sous-équipement de notre canton en matière d'établissements d'éducation et de rééducation.

Je me permettrai d'illustrer ma pensée par un exemple.

Un grand garçon trouble de manière systématique toutes les classes dans lesquelles il passe, il commet d'innombrables sottises hors de l'école. Il doit, de l'avis de tous ceux qui s'en sont occupés, être envoyé dans une maison d'éducation. Lorsque nous voulons entreprendre des démarches pour le placer à Vennes, nous apprenons qu'**aucun enfant ne peut y être admis sans avoir subi une condamnation de la part d'un tribunal.**

Les choses en sont là; d'une part nous sommes surveillés, nous ne devons pas apporter l'ombre de ce qui permettrait une critique de l'opinion publique, d'autre part les élèves qui nous sont confiés sont approuvés dans à peu près tout ce qu'ils font, ils ne peuvent être rééduqués que lorsqu'ils ont commis une faute grave.

Les anciens étaient tout de même plus sages lorsqu'ils disaient: « **PRÉVENIR VAUT MIEUX QUE GUÉRIR.** »
ma.b.

Région de La Broye

Courses d'orientation scolaires région de La Broye, mercredi 8 novembre 1967, à Avenches, dès 13 heures.

Pour tous renseignements: Direction des écoles, téléphone (037) 75 17 80, 1580 Avenches.

P. Marchetti.

Demande de correspondances scolaires

Les classes ci-après demandent des correspondants:

Classe de filles (12-13 ans) de Mlle L. Badoux, collège de la Barre, Lausanne

Classe de développement de M. Marcel Yersin, 15 élèves de 10 à 12 ans, collège de la Colline, av. Davel 1, Lausanne.

La classe primaire de 3e année (8-9 ans) de Mlle Ariane Nicole, 5, av. Massenet, Genève 1227.

Les deux premières classes pratiquent le texte libre, l'imprimerie, les enquêtes, le magnétophone. **Ecrire tout de suite aux intéressés et aviser le responsable de la correspondance scolaire romande: J. Ribolzi, Druey 13, 1004 Lausanne.**

FORMULE POUR DEMANDE DE CORRESPONDANCE SCOLAIRE

Nom :	Prénom :
Adresse (No postal)	Téléphone :
Genre de classe :	Effectif :
Garçons ... / Filles ...	Brève description du milieu scolaire :

Techniques employées *

texte libre — journal scolaire — lettres individuelles — lettres collectives — magnétophone: vitesse et nombre de pistes — photos — ciné ... mm. — échanges d'enquêtes — voyage-échange.

Désire correspondre *

avec classe de Suisse — France — Belgique — mer — campagne — montagne — ville.

* Souligner ce qui convient.

Remarques : Date :

A retourner à J. Ribolzi, Druey 13, 1004 Lausanne.

† Michèle Vivian

Au seuil des vacances d'été, le 1er juillet, nous avons perdu notre collègue et amie Michèle Vivian.

Le corps enseignant, les parents, les élèves, nous avons tous été durement frappés par sa mort. Incrédules aussi, car Michèle Vivian était parmi les plus jeunes institutrices de Pully.

Brevetée en 1962, Michèle Vivian avait commencé sa carrière à Renens. Atteinte par la maladie, elle avait dû provisoirement renoncer à enseigner. Sa santé s'étant améliorée, Michèle Vivian recommençait à Pully en 1963.

Depuis, Michèle n'a été que sourire.

Malgré les atteintes de la maladie qui nous l'enlevait quelque temps et nous la ramenait — guérie — pensions-nous, le sourire était toujours là

En septembre, ceux qui étaient allés chercher le soleil et l'évasion, n'ont pu que se rendre à l'évidence : cette fois Michèle ne nous reviendra plus.

C'est dans ces jours d'école, à la salle des maîtres, dans les corridors que nous la cherchons, que nous nous souvenons. Nous mesurons ce que nous avons perdu.

A ses parents, son père et sa mère, si touchés par cette mort cruelle, nous disons toute notre sympathie.

M. R.

Universitaire populaire de Lausanne Hiver 1967-1968

TABLEAU DES COURS

Lieux	Cours	Professeurs	Dates	Prix
LAUSANNE				
1. Palais de Rumine	Histoire de l'art (Grèce, suite)	M. Pilet	Mercredis 1815	9.—
2. Conservatoire	Histoire de la musique - Art lyrique	M. Gaillard	Lundis 1815	9.—
3. Palais de Rumine	Histoire de la musique - Répertoire instrumental classique	M. Le Coat	Mardis 1815	9.—
4. Cinéac (pl. St-François)	Cinéma et culture	9 films	Samedis 0930	17.—
5. Béthusy (Collège)	Connaissance du cinéma	M. Buache	Mardis 2015	17.—
6. Ancienne Académie	Cours de langue française - Explication de textes: Le Romantisme	M. J. Chessex	Mardis 2015	9.—
7. Ancienne Académie	Littérature française - Les précurseurs du symbolisme	M. Clément	Lundis 2015	9.—
8. Ancienne Académie	Littérature allemande (cours en deux langues)	M. Schiltknecht	Mercredis 2015	16.—
9. Palais de Rumine	Romans suisses contemporains	M. Pithon	Jeudis 2015	16.—
10. Palais de Rumine	Histoire des civilisations - Absolutisme et classicisme européens	M. Keller	Mardis 1815	9.—
11. Ancienne Académie	Evolution de l'humanité - Les Yoga hindous	M. Rebeaud	Vendredis 1815	9.—
12. Ancienne Académie	La Chine	M. M. Cornu	Lundis 2015	16.—
13. Palais de Rumine	Philosophie - Hegel et Kierkegaard	M. et Mme Veillard-Cybulski	Jeudis 2015	9.—
14. Ancienne Académie	Aspects de la pédagogie juvénile révélés par la délinquance juvénile	Me Manuel	Mercredis 2015	16.—
15. Ancienne Académie	Droit civil	M. Stalder	Mardis 2015	9.—
16. Ancienne Académie	Economie politique - Problème de structure et de politique suisses	M. Kolb	Mardis 2015	16.—
17. Ancienne Académie	Mathématiques générales (moyens)	M. Vincent	Lundis 2015	16.—
18. Ecole de chimie	Mathématiques (cours supérieurs)	M. Merbach	Jeudis 2000	16.—
19. Palais de Rumine	Chimie analytique	12 professeurs	Vendredis 2015	9.—
20. Palais de Rumine	Médecine 1967-1968	M. Carreras	Mercredis 2015	9.—
	La physique et nous			
VEVEY				
21. Nouveau collège	Mathématiques	M. Bernet	Vendredis 2015	16.—
22. Nouveau collège	Nos aliments - Facteurs de santé facteurs de maladie	Mme Kousmine	Jeudis 2015	9.—
LA TOUR-DE-PEILZ				
23. Aula du Collège	Psychologie	M. Baroni	Mercredis 2015	9.—
MONTREUX				
24. Nouveau collège	Histoire de la musique - Les grands moments de la symphonie	M. Gaillard	Mercredis 2015	9.—
25. Nouveau collège	Philosophie. Destin et destinée - Essai sur notre condition	M. Boul'Honne	Mardis 2015	16.—
YVERDON				
26. Collège secondaire	Histoire des civilisations - La civilisation grecque	M. Mauris	Jeudis 2015	9.—
27. Collège secondaire	Histoire des civilisations - La marche de la Seconde Guerre mondiale	M. Wanner	Mardis 2015	9.—
28. Collège secondaire	Droit civil	Me Derron	Lundis 2015	9.—
29. Collège secondaire	L'alimentation de nos enfants - Manger sainement pour se bien porter	Mme Gauthey	Vendredis 2015	9.—

GRANDSON

30. Hôtel de Ville Histoire de la musique - XIXe siècle M. le Merminod Vendredis 2015 9.—

ORBE

31. Collège de Chantemerle Les oiseaux et l'homme - Relations entre la classe des oiseaux et l'espèce humaine M. Chessex Jeudis 2015 9.—

NYON

32. Collège La Suisse vue par les écrivains étrangers M. Balestra Mardis 2015 9.—

33. Collège Histoire de la musique - Ecole viennoise et sources du romantisme allemand M. Le Coat Mardis 2030 9.—

34. Cinéma Capitole Connaissance du cinéma M. Gerbex Samedis 1500 17.—

35. Collège Mycologie M. Payot Mercredis 2015 9.—

MOUDON

36. Cinéma Moderne Aspects du cinéma M. Dasen Mardis 2030 9.—

37. Collège secondaire Les oiseaux et l'homme (31) M. Chessex Jeudis 2030 9.—

PAYERNE

38. Collège secondaire Les grandes cathédrales de France M. Margot Pas fixée 7.—

39. Collège secondaire L'Etat d'Israël - Histoire et géographie M. Rebeaud Mardis 1945 9.—

ORON-LA-VILLE

41. Collège La loi fédérale sur la circulation routière : droit pénal Me Rusconi Vendredis 2000 7.—

AIGLE

42. Ancien collège Histoire de la musique - La vie musicale à Vienne au XIXe siècle Mlle Merminod Mardis 2015 9.—

43. Ancien collège Structure fiscale suisse - Impôts indirects et impôts futurs M. Margairaz Mardis 2015 9.—

44. Ancien collège Les questions économiques actuelles MM. Reitzel, Ruckstuhl et Margairaz Mardis 2015 9.—

BEX

45. Grande salle Problème d'adaptation de nos enfants au monde moderne Dr Schmid Jeudis 2015 9.—

MORGES

46. Collège des Charpentiers Histoire de la musique (42) Mlle Merminod Mercredis 2015 9.—

47. Collège de Couvaloup Histoire du Pays de Vaud M. Junod Mardis 2015 9.—

Inscriptions, programmes détaillés, renseignements aux adresses suivantes : LAUSANNE : Secrétariat, rue Pichard 12. — VEVEY : Association des intérêts, place de la Gare. — MONTREUX : Office du tourisme, Grand-Rue 8. — YVERDON : M. Henri Faesch, rue du Lac 1. — NYON : Librairie-papeterie Chapallaz, rue de la Gare 1. — PAYERNE : M. André Vuilleumier, libraire. — MOUDON : Mlle J. Combaz, libraire. — AIGLE : M. S. Amiguet, librairie-papeterie, rue du Collège 2. — BEX : M. A. Rubin, administrateur postal. — MORGES : Société de développement, Grand-Rue 80. — ORBE : M. François Meystre, ch. Vermont 17. — ORON-LA-VILLE : à l'entrée du cours.

Remarque :

C'est une collègue, Mme Gauthey-Urwyl, qui donnera à Yverdon le cours : l'alimentation et nos enfants.

ma.b

Cours de danse*Danse standard - Danse moderne - Danse folklorique*

Comme tous les deux ans, entre les sports d'été et d'hiver, nous organisons, sous les auspices de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique, un cours de danse à l'intention des membres du corps enseignant.

Ce cours sera donné au studio De Roy, Caroline 7bis, à Lausanne, du 1er au 29 novembre, les mercredis après-midi de 14 h. 30 à 16 heures. Dans une ambiance détendue et sympathique, chacun aura l'occasion de se perfectionner en danses standards (slow, rock, tango, cha-cha, etc.), de s'initier aux danses modernes (jerk) et aux danses folkloriques (de Grèce, d'Israël ou de chez nous).

Coût du cours (à payer lors de la première leçon) 5 cours d'une heure et demie: Fr. 35.—. (Membres AVMG : frais de transport remboursés pour la première leçon.)

Inscription jusqu'au 21 octobre auprès de : Paquier J.-P., ch. de Villardiez 18, 1009 Pully. (Tél. 28 49 78.)

Maitresses ménagères

1er novembre 1967, stamm des maitresses ménagères vaudoises, collège St-Roch, Lausanne, 14 h. 15. — Droit usuel, chablon pour flammellographe.

Section Payerne-Avenches

Nous rappelons aux membres de la section la visite de la GM à Bienne, prévue pour le mercredi 8 novembre. Rendez-vous à 13 h. 30, collège de la Promenade, Payerne. Inscriptions chez le président. Dernier délai : 6 novembre.

Le Wat

a une bonne longueur

d'avance

Il s'est en effet classé en tête lors d'un test réalisé récemment dans le canton de Genève et qui constitue, à notre connaissance, une expérience unique en Suisse, en matière d'acquisition de matériel scolaire.

Le Service de la recherche pédagogique du Département de l'instruction publique genevois, dirigé par le Professeur S. Roller, a mené une étude visant à déterminer l'instrument d'écriture qui devait être remis aux écoliers.

Une vaste expérience, portant sur une année entière et sur des élèves de différentes classes, a prouvé que l'utilisation du stylo entraînait une amélioration très nette de l'écriture des élèves.

Pour réaliser cette expérience, on a constitué quatre groupes d'élèves, dont trois se virent attribuer des stylos de l'une des trois marques à examiner, alors que le quatrième servant de groupe témoin — continuait d'écrire à la plume d'acier. Quelque 800 élèves, appartenant à des groupes composés chacun de deux classes allant de la 3^e (début de l'enseignement de l'écriture liée) à la 6^e année, furent ainsi testés.



L'expérience faite par le Service de la recherche pédagogique comprenait:

1)

deux tests d'écriture, l'un prévu pour le début, l'autre, pour la fin de la période d'essai;

2)

un questionnaire détaillé, destiné aux maîtres des classes testées;

3)

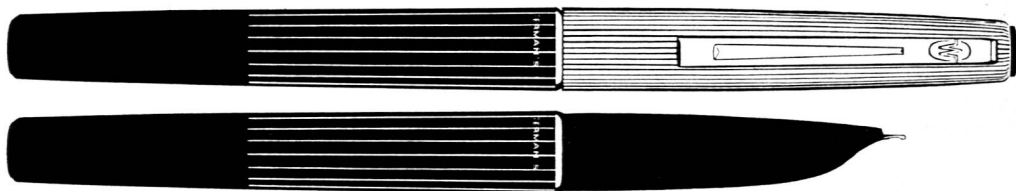
un questionnaire à l'intention des élèves.

On a accordé une attention particulière aux résultats des tests permettant d'évaluer la qualité de la calligraphie, en ce qui concerne la propreté et la rapidité d'écriture.

Les stylos eux-mêmes ont été soumis à un examen approfondi sur le plan technique. C'est ainsi que les experts responsables se sont penchés plus particulièrement sur les caractéristiques suivantes:

système de remplissage, régularité du débit d'encre, sûreté en matière de taches, possibilités de réparation, largeur de la plume, qualité de la plume, du capuchon et de l'agrafe, rentabilité, faculté d'utilisation par les gauchers, qualité d'écriture sur différentes sortes de papier, etc.

Pour chacune des quatre plumes examinées, les experts ont dû répondre à un total de 77 questions assorties de notes pouvant s'élever à un maximum de 308 points.



Lors de ce vaste test scientifique, le stylo qui s'est placé en tête, avec une bonne longueur d'avance, est le WAT de Waterman. En effet, les classes qui avaient utilisé, pendant plusieurs mois, des stylos WAT ont présenté, à la fin du test, les cahiers les plus propres et les mieux tenus.

Le WAT ne peut absolument pas faire de tache!

Grâce à sa révolutionnaire cartouche capillaire, le WAT a été considéré comme le stylo le plus économique; en effet, l'encre ordinaire est plus de **dix fois moins chère** que l'encre en cartouche!

Un point également très apprécié: Le WAT peut être réparé par le maître lui-même, car **les quatre pièces qui le composent sont toutes remplaçables** et vendues séparément!

Nous sommes très fiers des résultats obtenus lors de ce test.

Dès la rentrée des classes d'automne 1966, les autorités scolaires genevoises ont fait distribuer des stylos WAT à tous les élèves de 3^e année. Il en sera de même, à l'avenir, pour tous les élèves de

3^e année, et ainsi, peu à peu, tous les écoliers du canton de Genève écriront avec le WAT.

Nous tenions à vous informer des résultats hautement satisfaisants de ce test.

Wat de **Waterman**

WAT,
le seul stylo d'écolier
à cartouche capillaire,
qui ne tache pas

JiF S.A., Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
tél. 051/521280

genève

Minipropos

Vacances de... patates

M. Jean-Claude Mayor, dans son « minipropos » du 16 octobre, fait de l'esprit aux dépens des instituteurs. Mais il fait preuve surtout d'ignorance. Ce n'est pas en effet une semaine que durent les vacances d'automne, mais un jour et demi (vendredi 20 et samedi matin 21 octobre cette année). Et d'une ! La semaine de congé dont parle notre pourfendeur ne concerne que les enseignants secondaires qui l'ont obtenue à l'occasion de leur congrès national. Et de deux ! C'est à croire que M. Mayor ne lit pas la « Tribune de Genève » !

Puis nous accuser de mépris envers les travaux de la terre et écrire qu'il faut nous envoyer dans les champs et dans les vignes pour y apprendre « de quoi compléter valablement notre enseignement », c'est facile et mesquin : c'est du minijournalisme !

Association mondiale pour l'Ecole instrument de paix (EIP)

Cette association universelle — une de plus — vient d'être présentée à Genève par M. Jacques Mühlethaler, son fondateur et président. Ses intentions sont très louables, mais il est permis de douter de son efficacité présente et future, car il y a déjà 9 ans que l'EIP est née ! Et ce n'est qu'aujourd'hui qu'elle se dévoile à nous. Tant que notre civilisation occidentale telle qu'elle est demeure le modèle de la société humaine idéale, il ne faut pas trop se faire d'illusions. Et l'Ecole est trop attachée à cette civilisation matérialiste pour en être autre chose qu'une humble servante. Quand je lis la belle devise de l'EIP :

« Si tu veux la Paix il faut la préparer en éveillant de toute urgence, dans le cœur et l'esprit de chaque enfant du monde, le sens d'un civisme rénové, d'un civisme rajeuni qui correspond au rétrécissement de la planète, d'un civisme universel »,

j'applaudis des deux mains mais mon esprit reste sceptique, car ce n'est pas la première fois qu'on propose des solutions au problème de la paix. Demandez aux objecteurs de conscience ce qu'il en coûte de passer à la pratique !

Le comité de patronage de l'EIP a beau compter des Ansermet, des Pauling, des Piaget et des Jean Rostand, mais comme ces maîtres-là ne mènent pas le monde, que pouvons-nous espérer ?

Centre d'information SPG

AVIS IMPORTANT AUX COLLÈGUES
Le Centre d'information SPG est ouvert chaque lundi de 16 h. 30 à 19 h.
On peut s'y rendre en auto (parking)
ou téléphoner au 41 27 83.
En dehors de ces heures, prière d'écrire au responsable
Georges Gallay, ferme Dufour, 1214 Vernier (GE).
Commandes par CCP 12 - 15 155
SPG - Centre d'information.

Dictées préparées Delez. — La circulaire qui vous a été adressée à ce sujet, de même que la réclame de l'« Educateur », contenaient une inexactitude. Les 33 textes proposés

seront vendus Fr. 5.— la série au lieu de Fr. 2.50 comme annoncé. Cette différence provient de ce que la mise en pages nous a obligés d'envisager un format double pour raison de clarté. Il est bien entendu que les collègues qui commanderont des séries pour leurs élèves bénéficieront d'un prix spécial.

E. F.

Tribune libre Au corps enseignant primaire genevois

Chers collègues,

Pour la première fois dans la vie politique genevoise, un membre du corps enseignant primaire est candidat au Conseil national.

Il s'agit de notre collègue M. Mario Soldini, maître principal de l'école Petit-Senn, à Chêne-Bourg, délégué de notre corporation à la Conférence de l'instruction publique, et ancien président de la SPG.

A ce dernier titre, il a joué un rôle prépondérant lors de la revalorisation de notre profession, en 1964. Il n'a jamais ménagé sa peine ni son temps pour défendre les intérêts du corps enseignant.

Ce serait un honneur pour notre profession que de voir M. Mario Soldini accéder au Conseil national.

Sans aucune considération politique, mais nous fondant sur la personnalité et la valeur de notre collègue, nous espérons que chacun pensera à lui lors des prochaines élections fédérales.

Nous vous prions d'agréer, chers collègues, nos meilleures salutations.

Un groupe d'instituteurs :
Jean-Pierre Wullschlegler
Jean-Claude Mingard
Michel Hagmann
Georges Déage
Roland Michela
Paul Voïtchovsky.

Association genevoise des maîtres d'éducation physique

L'Association genevoise des maîtres d'éducation physique (AGMEP) organise les cours suivants :

Gymnastique pour dames : tous les mercredis de 17 h. 15 à 18 h. à la salle de gymnastique de l'Ecole supérieure des jeunes filles à la rue Voltaire. Ces leçons seront dirigées par Mme Vuilleumier.

Gymnastique et basketball pour messieurs : tous les mardis de 17 h. à 17 h. 45 à la salle de gymnastique de l'école du Mail. Leçons dirigées par M. Reichler.

Début des cours : 24 et 25 octobre 1967.

Fin des cours : Pâques 1968.

Les membres de l'AGMEP participent gratuitement à ces cours, tandis que les non-membres payent une finance d'inscription de Fr. 10.— lors de la première leçon à laquelle ils prennent part.

Pour l'AGMEP :
Le président : Paul Gilliéron.

neuchâtel

Comité central

Convoqué d'urgence le 28 septembre. Objet: séance du comité de la caisse de remplacement du 29 septembre.

Présidence: Marcel Jaquet, président.

A plusieurs reprises, la SPN avait émis le vœu d'être informée (dates et ordre du jour) des séances proposées au comité de la caisse de remplacement. On sait que les délégués du corps enseignant ne sont pas désignés par la société. Leur nomination a lieu au cours d'une conférence officielle de district. En fait, le plus souvent, les candidatures sont présentées par les comités de districts de la SPN. Les objets traités par cet organisme intéressent l'ensemble du corps enseignant primaire et préprofessionnel. Par conséquent, ils ne sauraient être indifférents au Comité central. C'est pourquoi ce dernier a jugé bon de convoquer une séance extraordinaire à laquelle étaient invités les six représentants de districts au comité de la caisse.

Depuis plusieurs années, on parle de la modification de structure de la caisse, dans le but, lointain encore, d'opérer une fusion avec la caisse de remplacement du corps enseignant secondaire.

D'autre part, le déficit enregistré en 1966, l'augmentation prévisible des charges ont incité le Département de l'instruction publique à proposer au comité de la caisse un projet de remaniement touchant principalement aux cotisations, à leur mode de perception et au tarif des indemnités payées aux remplaçants.

Cotisations. Jusqu'ici, les membres de la caisse versaient une cotisation uniforme (Fr. 50.— puis Fr. 60.—) prélevée en deux fois. Les membres remplacés avaient en outre à acquitter une somme de Fr. 2.— par jour à titre de participation personnelle aux frais de remplacement.

Le DIP propose l'abandon pur et simple de cette disposition. Rappelons en passant que ce fut là une revendication que la SPN a présentée à maintes reprises.

Afin d'assurer une stabilité financière plus large, le DIP propose de percevoir auprès des membres une cotisations équivalent au 4,5 pour mille du salaire de base et des allocations de renchérissement éventuelles. La perception pourrait se faire mensuellement sous forme d'une retenue sur les salaires.

L'augmentation est sensible. Elle se situe entre 8,91 et 81,83 pour cent selon les catégories.

Catégorie	Ancien tarif	Nouveau tarif	% augm.
Instituteur primaire			
min.	60.—	71.80	19,66
max.	60.—	102.60	71
Instituteur préprof.			
min.	60.—	78.30	30,5
max.	60.—	109.10	81,83
Institutrice primaire			
min.	60.—	65.35	8,91
max.	60.—	96.10	60,16
Institutrice préprof.			
min.	60.—	71.80	19,66
max.	60.—	102.60	71

La retenue mensuelle serait donc comprise entre Fr. 5.50 et Fr. 9.10 selon les cas.

Il est bien entendu que la contribution des communes et de l'Etat reste comme jusqu'ici égale à celle des assurés.

Le Comité central est, en principe, favorable au calcul de la cotisation en % du salaire. Toutefois, la raison de la fixation du taux à 4,5 ne lui apparaît pas clairement. D'autre part, une fois un fonds de sécurité constitué, il

paraît inutile de capitaliser. Le CC pense qu'il serait judicieux de prévoir une clause permettant de réduire le taux lorsque la réserve actuarielle est suffisante. Une disposition semblable existe déjà dans le règlement de la caisse de remplacement du corps enseignant secondaire.

Indemnités de remplacement. Le DIP propose de tenir compte, pour les remplaçants porteurs du brevet, de leur expérience pédagogique, c'est-à-dire du degré de l'échelle des salaires auquel ils sont parvenus en quittant officiellement l'enseignement. Un collègue retraité qui accepterait d'effectuer un remplacement toucherait une indemnité journalière égale au 1/270 de son dernier salaire annuel.

Le diviseur 270 est fixé en tenant compte des jours de vacances et de congés qui ne sont pas rétribués. (3/4 d'année). Dès le 31e jour de remplacement, la rétribution pourrait se faire au mois, selon les dispositions légales.

Les remplaçants non brevetés verraient leurs indemnités grevées d'une retenue de 10 % pour les normaliens et de 20 % pour les bacheliers. En chiffres, les indemnités iraient de Fr. 47.— (bachelière) à Fr. 90.— (instituteur préprof retraité). Elles seraient, en outre, réadaptées selon les variations de l'indice, au même titre que les salaires.

Ici encore, le CC est d'accord avec le principe et les chiffres proposés, bien que l'indemnité prévue pour les remplaçants non qualifiés paraisse « confortable ».

Entrée en vigueur. Le DIP propose d'introduire les nouvelles dispositions dès le 1er juillet 1967, ce qui obligerait la caisse à verser des indemnités rétroactivement.

Le CC estime pour sa part que la perception des nouvelles cotisations ne devrait prendre effet qu'au 1er janvier 1968, date à laquelle les retenues de rappel pour la caisse de pensions seront libérées. Le paiement des indemnités pourrait prendre effet au 1er octobre 1967.

Cas spéciaux. Chaque année, le comité de la caisse est informé des mesures spéciales frappant certains membres faisant l'objet d'une réserve, dans le sens où on l'entend en matière d'assurance maladie. Nos représentants demanderont des explications à ce sujet.

Certificat médical. L'obligation pour le membre de produire un certificat médical, même pour une absence de très courte durée crée pas mal de complications administratives. Il semble que la caisse elle-même aurait tout à gagner si elle admettait qu'un membre puisse être remplacé trois jours sans avoir à présenter de certificat.

Nos représentants interviendront sur ce point également.

Présidents de sections

A la suite des démissions de Mlle Coulot, de Couvet, et de M. E. Broillet, de La Chaux-de-Fonds, la présidence de la section du Val-de-Travers est assurée par **M. Gérald Bouquet, 2115 Buttes**, et celle de La Chaux-de-Fonds par **Mlle Rose-Mary Thonney, Bois-Noir 39, 2300 La Chaux-de-Fonds**.

Invitation

Les collègues sont cordialement invités au spectacle organisé à Saint-Aubin, au Théâtre de Poche « La Tarentule », organisé par les sections de Neuchâtel et de Boudry, le **mardi 24 octobre, à 20 h. 30**.

Au programme: « Les Plaideurs » de Racine, et « La Farce des Moutons ».

Dates à retenir: assemblée des délégués SPN et SPN-VPOD, **jeudi 9 novembre**, à 20 heures, au Restaurant Beau-Rivage, à Neuchâtel.

Judi 2 novembre, assemblée VPOD. Débat sur les problèmes syndicaux en rapport avec notre corporation. Cette assemblée est ouverte à tous les membres SPN.

Des détails complémentaires seront publiés ultérieurement.

Littérature pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse

L'Ecole normale organise cet automne et cet hiver une série de conférences et d'entretiens consacrés à la littérature pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse.

Les entretiens et les conférences qui ont lieu à l'Ecole normale, de même que celles qui sont prévues dans d'autres localités, sont publiques.

Tous les membres du corps enseignant, ainsi que les parents d'élèves y sont cordialement invités, aussi bien le soir que pendant la journée.

PROGRAMME

1. Geneviève PATTE
directrice de la Bibliothèque du Petit-Clamart, à Paris, une des plus importantes bibliothèques pour les jeunes en Europe.
Vie d'une Bibliothèque.
Cette conférence s'adresse aux adultes. Elle aura lieu le lundi 23 octobre, à 16 h. 30, à la Bibliothèque des Jeunes, à La Chaux-de-Fonds (rue Jardinière 64). Elle est organisée par le directeur de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds et la directrice de la Bibliothèque des Jeunes.
2. Jacques NATHAN
éditeur à Paris
Le livre pour l'enfant et pour l'adolescent.
(Problèmes du présent. Problèmes de l'avenir.)
Cette conférence aura lieu à **Neuchâtel**: Ecole normale cantonale, faubourg de l'Hôpital 68, salle Rousseau, à 20 h. 15, mercredi 25 octobre ;
et à **La Chaux-de-Fonds**: Ecole primaire, salle de l'amphithéâtre, jeudi 26 octobre, à 20 h. 15. (Organisée par la Bibliothèque des jeunes et l'Ecole des parents.)
3. Pierre et Mousse BOULANGER
acteurs et producteurs à Radio-Lausanne
Enfants du monde (récital).
Textes extraits de livres pour enfants de 8 à 10 ans.
La Chaux-de-Fonds: mercredi 1er novembre, 9 h. ; jeudi 2 novembre, 9 h. et 14 h.
Le Locle: vendredi 3 novembre, à 10 heures (salle Le Lux).
Les Verrières: vendredi 3 novembre, à 13 h. 30 (salle du Collège). Pour les élèves des Verrières, de La Côte-aux-Fées et des Bayards.
Les Geneveys-sur-Coffrane: lundi 6 novembre, à 10 h. (Nouveau collège).
Couvet: lundi 6 novembre, à 14 h. (salle des spectacles). Pour les élèves de Couvet, Travers et Môtiers.
4. André MASSEPAIN
écrivain et directeur littéraire chez R. Laffont, Paris.
Littérature d'aujourd'hui. Littérature d'autrefois.
Cette conférence, destinée aux adultes, aura lieu :
Geneveys-sur-Coffrane: jeudi 9 novembre, à 20 h. 15, au Nouveau collège.
Neuchâtel: Ecole normale cantonale, salle Rousseau, vendredi 10 novembre, à 20 h. 15.
5. Jean-Claude FROELICH
écrivain, directeur du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne, professeur à l'Ecole des langues orientales à Paris.

L'Homo sapiens.

Cette conférence aura lieu à :

Neuchâtel: mercredi 15 novembre, Grand auditorio des Terreaux, à 11 heures, pour le collège latin.

La Chaux-de-Fonds: jeudi 16 novembre, aula du Gymnase, à 10 h. 30, pour les élèves de la section secondaire préprofessionnelle.

Le Locle: jeudi 16 novembre, salle Le Lux, à 14 h. 15, pour les élèves de fin de scolarité primaire.

M. Froelich s'entretiendra avec les normaliens, le mardi 14 novembre, dès 20 heures, à l'Ecole normale, salle Rousseau.

Il sera reçu le mercredi 15, à 18 heures, par la Bibliothèque Pestalozzi, et le jeudi 16, dès 17 heures, à la Bibliothèque des Jeunes.

6. Alain GREE
auteur-dessinateur, à Paris.
Roméo, Achille et Bergamotte et Cie.
Alain Gree parlera de ses personnages, les dessinera et présidera un jury qui décernera des prix aux enfants qui auront participé au grand concours pour les enfants, lancé à
La Chaux-de-Fonds, par la Bibliothèque des Jeunes. Résultats du concours et séance le vendredi 24 novembre, à la Bibliothèque des Jeunes, rue Jardinière 64, à 15 heures, avec Alain Gree.
Neuchâtel, par la Bibliothèque Pestalozzi. Résultats du concours et séance, le samedi 25 novembre, à 15 heures, avec la présence d'Alain Gree.
7. Thérèse RAGEOT
éditeur à Paris.
Littérature enfantine et connaissance du monde.
Cette conférence, destinée aux adultes, aura lieu à
La Côte-aux-Fées: mardi 28 novembre, grande salle, à 20 h. 15.
Couvet: mercredi 29 novembre, à 20 heures, salle Grise.
Fontainemelon: jeudi 30 novembre, à 20 h. 15 (conférence organisée par le Conseil communal. La salle de conférence sera désignée ultérieurement. S'adresser à l'administration communale).
La Chaux-de-Fonds: vendredi 1er décembre, à 20 h. 15, salle de l'amphithéâtre de l'Ecole primaire. (Conférence organisée par la Bibliothèque des Jeunes et l'Ecole des parents.)
Neuchâtel: Ecole normale. Conférence destinée aux normaliens. (La date et l'heure seront précisées ultérieurement. Téléphoner pour s'informer, à Neuchâtel, an No 4 22 21.)
8. Lucien BARNIER
journaliste, écrivain scientifique.
Aux frontières de l'inconnu.
La Chaux-de-Fonds: jeudi 30 novembre, 15 heures, pour les élèves de la section préprofessionnelle, aula du Gymnase.
9. Jacqueline CERVON
écrivain à Paris.
Ali, Jean-Luc, Selim, Nikos, Belle Agao.
Jacqueline Cervon raconte aux petits comment elle a connu les jeunes héros de ses livres, à
Neuchâtel: jeudi 7 décembre, à 14 heures, pour les enfants qui ont lu ses livres. Classes réunies par le directeur des écoles. (Lieu à préciser.)
Le Locle: vendredi 8 décembre, à 14 h., salle Le Lux.
10. MANIFESTATIONS COMPLÉMENTAIRES
Exposition de nouveaux livres.
Geneveys-sur-Coffrane, Nouveau collège, semaine du 6 au 10 novembre.
(Pour les jours et les heures d'ouverture, s'adresser à

M. Jean Zimmermann, Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 76183.)

Neuchâtel, Ecole normale, salle Rousseau, semaine du 4 au 9 décembre.

(Pour les jours et les heures d'ouverture, s'adresser à l'Ecole normale, tél. (038) 42221.)

Claude Bron, Ecole normale.

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Cours de patinage et cours de hockey

Tous les collègues qui s'intéressent aux sports sur glace sont invités à s'inscrire à l'un ou à l'autre cours. Il n'est pas indispensable de faire partie de l'ACNMEP pour y être admis.

Date et heure : dimanche matin 5 novembre de 9 heures à 13 heures.

Lieux: Patinage à La Chaux-de-Fonds; hockey au Locle.

Nous aurons la chance de pouvoir travailler le hockey sous la direction du spécialiste Orville Martini, joueur et ancien entraîneur du Young-Sprinters de Neuchâtel.

Pour ce cours, la tenue minimum se compose de patins, d'une canne ou gouret et d'un palet (puck).

Le cours de patinage s'adresse à tous, aussi bien aux débutants qu'aux avancés. L'accent sera mis sur l'enseignement aux débutants, l'occupation des élèves sur la patinoire, jeux, etc.

Un dîner commun aux deux cours est prévu.

Inscriptions : à adresser à Francis Wolf, Reuse 4, 2300 La Chaux-de-Fonds, sur carte postale, mentionnant votre nom et votre prénom, votre domicile, numéro de téléphone, le cours, hockey ou patinage, votre participation ou non au repas, jusqu'au mercredi 1er novembre.

divers

Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

Groupement vaudois, 47 av. de Rumine, Lausanne - 22 40 09

MARIONNETTES

Trois séances de perfectionnement « Marionnettes », ouvertes aux anciens stagiaires et aux personnes s'occupant d'enfants seront organisées les 1er novembre 1967, de 17 à 20 h.; 8 novembre 1967, de 18 à 20 h.; 15 novembre 1967, de 18 à 20 h., au Club des Loisirs, rue de la Source, à Renens.

Programme: 1re séance: recherche d'un texte, choix des personnages, construction des marionnettes. — 2e séance: finition des marionnettes, exercices de manipulation, élaboration d'une mise en scène. — 3e séance: consacrée entièrement au jeu.

Il est entendu que les trois séances forment un tout et que les participants qui s'inscrivent, s'engagent à participer aux trois séances.

Les marionnettes fabriquées auront les têtes en papier, les corps en tissu du type marionnettes à gaine parapluie. Ces marionnettes rapides offrent de nombreuses possibilités de jeu.

Matériel à apporter: nécessaire de couture.

Prix des trois séances: Fr. 8.—.

Inscriptions: jusqu'au 25 octobre.

ROTIN

Cet atelier a un double but: initier les stagiaires qui seraient intéressés par le rotin et qui n'en auraient jamais fait, perfectionner ceux qui ont déjà quelques notions.

Nous vous proposons donc deux séances qui se dérouleront les 1er novembre 1967, de 17 à 20 h. et 8 novembre 1967, de 17 à 20 h., au Club des Loisirs, rue de la Source, à Renens.

Programme: initiation au travail du rotin et réalisation d'objets simples (panier ou plateau avec fond de contre-plaqué ou formica, éventuellement glace murale).

Pour les initiés, confection d'un panier tout en rotin avec choix parmi différentes bordures, anse, ou bouteille enrobée.

Matériel à apporter: bouteille de forme originale avec couvercle pour ceux qui désirent habiller une bouteille, 1 compas, crayon.

Prix des deux séances: Fr. 8.—.

Inscriptions jusqu'au 23 octobre 1967.

IMPRESSION AU POCHOIR, AU LINO

Nous vous proposons deux séances de perfectionnement

Impression, qui se dérouleront les 1er novembre 1967, de 17 à 20 h., et 8 novembre 1967, de 17 à 20 h., au Club des Loisirs, rue de la Source, à Renens.

Programme: Recherche d'éléments décoratifs; recherche de motifs pour l'impression de cartes de vœux, présentation de programme, papier à lettre, motifs de fête.

Si les stagiaires désirent un modèle d'impression plus simple pour les petits, prière de l'indiquer sur le bulletin d'inscription à la séance (par exemple, impression à la pomme de terre, à la chambre à air, etc.).

Le travail n'a de sens que pour autant que les deux séances des 1er et 8, font un tout. Il est donc impossible de s'inscrire soit à l'une soit à l'autre.

Matériel à apporter: crayon, couteau bien aiguisé, ciseaux, chiffons.

Prix des deux séances: Fr. 8.—.

Inscriptions: jusqu'au 28 octobre.

OU SE TROUVE LE CLUB DES LOISIRS DE RENENS ?

Depuis Lausanne, prendre soit le train jusqu'à la gare de Renens, soit le trolleybus No 7 jusqu'au terminus.

En sortant de la gare CFF, prendre la rue de Lausanne qui est parallèle aux voies, en direction de Lausanne, puis prendre la première rue à gauche: rue de la Source.

Le Club des Loisirs est la première maison sur la gauche, après la droguerie qui fait l'angle rue de Lausanne - rue de la Source.

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

SUISSE Fr. 21.—; ÉTRANGER Fr. 25.—

GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ... GEO ...

Pour Fr. 2.60

à chaque élève, son relief de la Suisse

Relief détaillé, en plastique, sans impression, sur lequel on peut :

- | | |
|------------|------------|
| ■ Peindre | ■ Mesurer |
| ■ Dessiner | ■ Mouiller |
| ■ Ecrire | ■ Observer |
| ■ Coller | ■ Laver |

Echelle : 1 : 750 000

52 cm × 35 cm

Hauteurs × 3

A l'école : un instrument de travail pour une école active

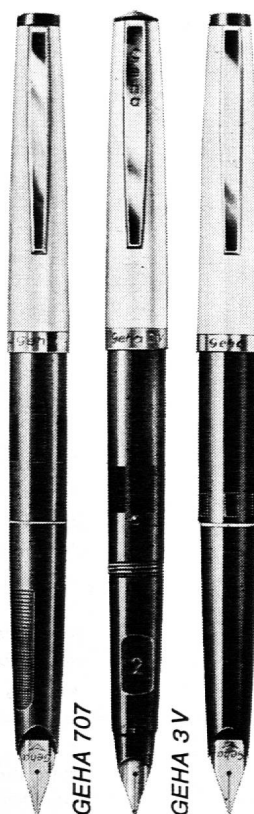
A la maison : un objet décoratif et instructif

En souscription jusqu'au 25 novembre 1967

Editions Delplast, 1032 Romanel / Lausanne

Geha

Seuls les stylos
pour écoliers
GEHA possèdent
un réservoir
supplémentaire
d'encre ainsi
qu'une grande
plume extra souple



Geha 707

pour élèves avancés et tous ceux qui ne sont plus dépendants des encoches réglables du 3V. Stylo écolier GEHA 707 avec positions de maintien et grande plume souple en acier spécial. Système à cartouches. Corps vert marine et capuchon chromé. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. Incassable.

Fr. 9.50

Geha 3V

pour les premières années d'école Stylo pédagogique avec encoches réglables. Elles imposent à l'élève une bonne position de main et améliorent l'écriture. Système à cartouches. Plume en acier spécial, dorée. Stabilisateur. Corps vert marine. Capuchon à visser chromé. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro. Incassable.

Fr. 10.90

Geha 711 K

Système à piston. Grande plume souple dorée en acier chrome-nickel avec pointe en métal précieux. Corps noir. Réservoir supplémentaire. Conduit d'encre Synchro.

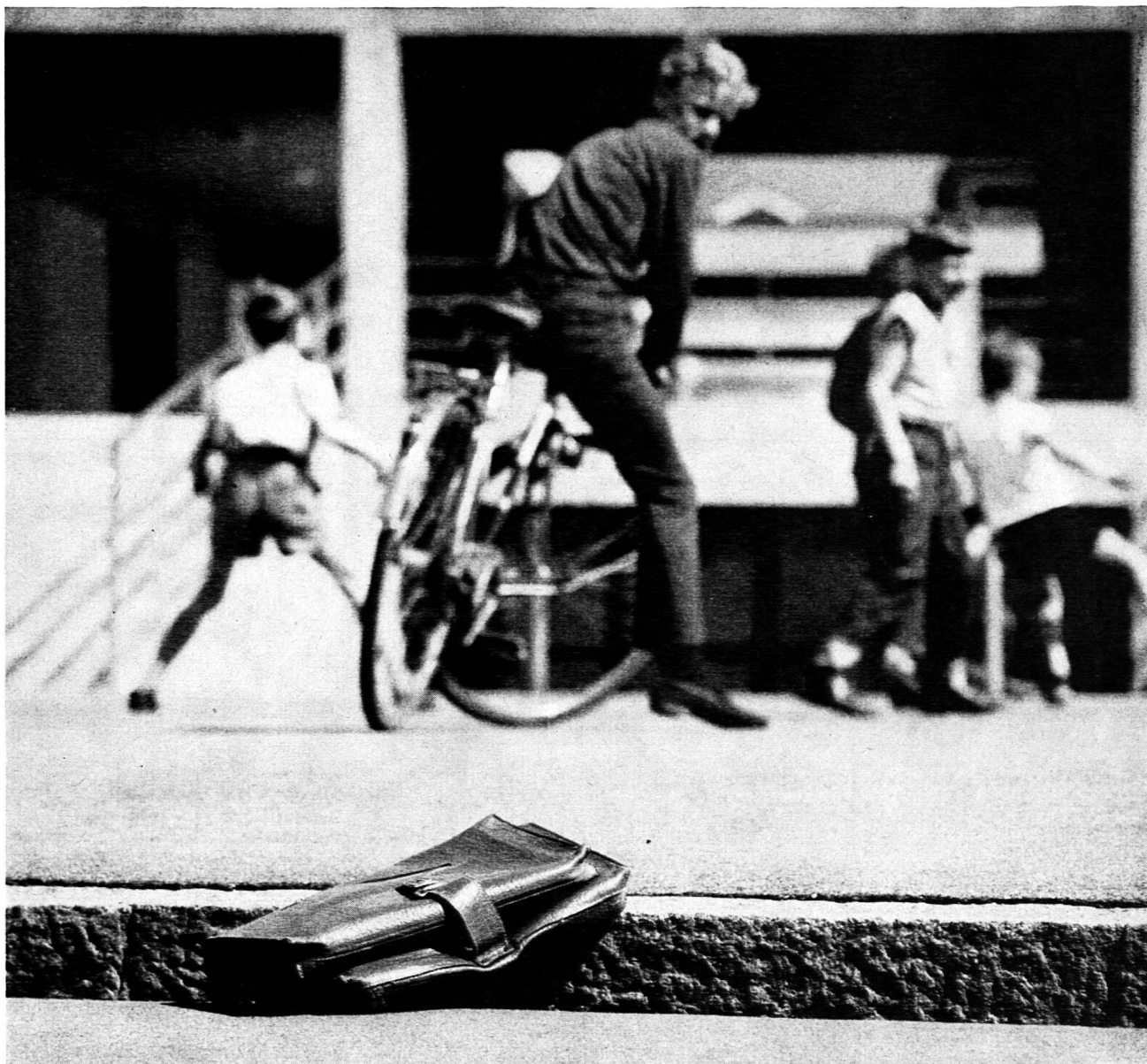
Fr. 14.-

711 P Stylo identique avec système à cartouches.

Fr. 14.-

**Qui essaie GEHA —
achète GEHA!**

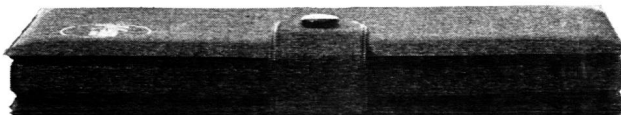
Agence générale: KAEGL SA 8048 Zurich
Hermetschloostrasse 77 Téléphone 051/62 52 11



Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri !

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.



Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de mécanique
de précision

Veuillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
_____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

Librairie **PRIOR**
GENÈVE

Cité 9 - Tél. 25 63 70



achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres
d'école

Qui bricole utilise Pelikan-domo



Pelikan-domo colle beaucoup de matériaux, tels que
bois, cuir, feutre, étoffes, porcelaine, faïence, etc.

Tube de 60 cm³ Fr. 1.50
Tube de 100 cm³ Fr. 2.25

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



A telle enseigne...
...un bon renom. La Banque Cantonale Vaudoise
dont les conceptions modernes s'appuient sur une
longue tradition, est à même de résoudre, au mieux
de vos intérêts, tous vos problèmes financiers.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE

Riviera vaudoise

Pour la direction d'un home de 16 à 18 enfants
mixtes en âge de scolarité

un couple directeur

est cherché; l'un des titulaires doit être porteur d'un
diplôme d'éducateur ou d'un titre jugé équivalent.

Avantages sociaux: traitement en fonction des sta-
tuts de l'AVOP, caisse de retraite, logement, pen-
sion.

Ecrire sous chiffre P 40-102 V Publicitas, Vevey.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur ren-
dez-vous.